

Questions orales

Troisièmement, de façon fort opportune, le député a aussi omis de mentionner que la majorité des travaux de remise en état seront effectués dans une région durement touchée par le chômage, soit l'est de Montréal, là où se trouvent les ateliers de la défense, les meilleurs établissements pour ce genre de travaux. Le député ne nous dit pas tout cela.

* * *

LE RECENSEMENT DE 1996

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie affirme que le formulaire du recensement de 1996 contiendra une question sur la race, parce que les réponses à une question précise sur l'origine ethnique seront très utiles à plusieurs fins.

Toutefois, la question 19 est incohérente, puisqu'elle confond race, nationalité et lieu géographique. Elle permettra au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de se déclarer membre d'une minorité visible, à cause de ses origines latino-américaines.

Y a-t-il un ministre qui puisse dire à la Chambre à quelle fin servira cette question, si ce n'est de permettre au gouvernement de s'en servir pour se fixer des objectifs dans le cadre de son programme d'équité en matière d'emploi?

L'hon. Jon Gerrard (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée pour sa question. Tous les cinq ans, Statistique Canada recueille des renseignements importants pour permettre au gouvernement de poursuivre ses programmes et de respecter les engagements qu'il a pris envers les Canadiens.

Par conséquent, les questions élaborées en vue du recensement de 1996 sont parfaitement sensées et raisonnables.

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, en répondant à cette question, les Canadiens pourront déclarer s'ils sont d'origine chinoise, philippine, japonaise ou coréenne. Toutefois, la plupart des immigrants de ces origines ethniques et de leurs descendants sont fiers d'être Canadiens, mais ne peuvent pas se dire Canadiens en réponse à cette question.

Le gouvernement est-il disposé à cesser d'insister sur l'origine ethnique des Canadiens en accolant une autre nationalité à la nationalité canadienne?

L'hon. Jon Gerrard (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), Lib.): Monsieur le Président, la députée a omis de lire la question 17, qui demande à quel groupe ethnique ou culturel appartenaient les ancêtres du répondant. À la question 17, on peut justement répondre qu'on est Canadien.

• (1435)

La question 19 est une autre question. Je signale que le questionnaire du recensement permettra très clairement aux répondants de signaler s'ils sont d'origine canadienne.

* * *

[Français]

LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, responsable du développement régional au Québec.

Lors de l'implantation de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert, on avait fait miroiter au Québec la venue des activités fédérales de recherche dans le domaine aérospatial. Or, les centres de recherche en aérospatiale, qui cumulent un budget annuel de près de 45 millions de dollars, sont restés à Ottawa.

Le ministre des Finances responsable du développement régional au Québec ne convient-il pas que de maintenir les activités de recherche dans le domaine spatial à Ottawa plutôt que de les centraliser à Saint-Hubert, près de l'agence spatiale, favorise l'Ontario au détriment du Québec?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, l'aérospatiale emploie plus de 32 000 personnes dans la province de Québec et ce, grâce aux programmes fédéraux dans le domaine. Il faut dire que l'Agence est là. Elle n'est pas à Ottawa, elle est là. En tant que Montréalaise, la députée devrait savoir qu'il y a énormément de travail en recherche et développement. D'ailleurs, c'est dans son comté et elle devrait être très fière, elle devrait savoir qu'il y a énormément de recherche et développement, énormément de sous-traitants et qu'énormément d'emplois ont été créés grâce à l'activité fédérale dans son comté.

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, comment le ministre peut-il affirmer que le Québec a été traité équitablement par le fédéral en matière d'implantation de centres fédéraux de recherche, alors qu'il n'y a que 3 000 employés de ces centres au Québec contre 11 000 en Ontario, presque quatre fois plus? N'est-ce pas là une autre bonne raison pour voter oui?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, qu'on regarde l'industrie pharmaceutique au Québec qui existe grâce à des programmes fédéraux. Qu'on regarde l'aérospatiale qui existe grâce aux programmes fédéraux. Qu'on regarde toute l'industrie informatique, qu'on regarde vraiment les réussites de nos entrepreneurs au Québec, grâce aux programmes du fédéral.

Qu'on regarde les crédits en recherche et développement, où le Québec reçoit au-delà de 40 p. 100 grâce aux programmes